

# Catherine-Dominique de Pérignon

(1754-1818)

*Par Jacques Péchamat*



Catherine-Dominique de Pérignon est né à Grenade en 1754 de petite noblesse ce qui lui permit d'intégrer les Armées Royales dans des fonctions subalternes. Il sert comme Sous-Lieutenant et aide de camp dans l'Armée du Comte de Preissac. En 1789, réformé des

troupes royales, il est Lieutenant-Colonel à la garde nationale de Montech en 1789, puis juge de paix du canton. Mais en 1791 Catherine de Pérignon est élu lors des élections à l'Assemblée Législative, il se consacrer aux fonctions de député.

Les menaces sont telles que l'année suivante, à la déclaration de la guerre au royaume d'Espagne, il démissionne de sa fonction élective et reprend du service dans les armées des Pyrénées. Il prend rapidement des responsabilités, nommé général de division (1793) il conduit et gagne les batailles du Boulou, de La Junquera, et de la Montagne Noire. L'année suivante (1794), il succède à Dugommier comme commandant des Armées de Pyrénées, entre en Catalogne et conquiert Rosas, un de ses plus beaux titre de gloire. Il y montra une fermeté d'âme, une audace, un sang-froid, un courage qui firent l'admiration de l'armée.

La paix signée, Catherine-Dominique Pérignon n'est pas qu'un militaire, traîneur de sabre, mais un administrateur et un élu politique pénétré des valeurs de service public et du bien-être de ses concitoyens. Il est élu cette fois au Conseil des Cinq-Cents, il refuse le portefeuille de la guerre, mais accepte du Directoire l'ambassade d'Espagne, pour cimenter la paix à laquelle il venait de contribuer, et négocie habilement le traité de Saint-Ildefonse entre l'Espagne et la France (19 août 1796), malgré la présence à Madrid d'un ambassadeur du "prétendu roi de France".

Rappelé en 1798 il est envoyé à l'armée d'Italie au commandement de deux divisions. À la bataille de Novi, ses deux divisions, aux ordres des généraux Grouchy et Lemoine, gardent les vallées de la Bormida et du Tanaro. Pérignon défend le village de Pasturana mais accablé par le nombre, il tombe, couvert de blessures, aux mains de l'ennemi le 15 août 1799.

En 1800, la Russie le rend à la France. Déjà âgé de quarante-sept ans, Bonaparte ne lui donne pas de commandement et le fait nommer vice-président du Sénat conservateur en 1801. Retiré de l'armée active, Pérignon rentre, à nouveau, dans la carrière législative par la première magistrature de la République. À titre de mission extraordinaire le 11 septembre 1806, il est chargé en tant que commissaire extraordinaire de régler les incertitudes<sup>24</sup> du traité du 12 septembre 1796 qui délimite la frontière catalane entre les deux pays, traité qu'il avait signé.

---

<sup>24</sup> Il faut savoir que la région était sensible. A titre d'exemple les géographes chargés du calcul du méridien terrestre, au système métrique nouveau, ont été emprisonnés par les carabiniers espagnols qui les soupçonnaient de répandre les idées de la République.

Il se montre fervent partisan de l'Empire et en est récompensé par le titre de Maréchal d'Empire par le décret du 29 floréal 1804<sup>25</sup>.

Il est élu le 10 mars 1804 président du collège électoral de la Haute-Garonne, il présente le 6 mai de la même année au Premier Consul une députation du collège, et termine ainsi son discours : "Ô Napoléon ! lorsque le monde reste dans le silence de l'admiration en présence de votre renommée, les trente-cinq millions de Français pourraient-ils ne pas consacrer cette si grande prédilection dont le ciel les a favorisés en vous plaçant à leur tête ! Qu'ils vous portent sur le pavois entouré de tous les attributs dignes d'eux et de vous."

Pérignon n'a plus d'activité militaire, mais poursuit des activités politiques comme Gouverneur de Parme et de Plaisance en 1806. Deux ans plus tard, il reçoit l'ordre de prendre le commandement en chef des troupes françaises dans le royaume de Naples en remplacement du maréchal Jourdan. Il est nommé grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles et comte de l'Empire (1808). Il quitte Naples au moment où le roi Murat, s'alliant avec l'Autriche, se déclare contre la France. Il se retire dans sa région natale, d'où il assiste, sans intervenir, à la chute de l'Empire.

Refusant de se rallier à Napoléon lors des Cent jours, il est rayé de la liste des maréchaux. Il se rallie à Louis XVIII après l'abdication de Napoléon. Le roi lui rend le bâton de Maréchal et le nomme Maréchal de France, grand-croix de l'Ordre de Saint Louis et marquis.

Le "Comte" Pérignon ayant adhéré aux actes du Sénat, le nouveau souverain le nomme commissaire extraordinaire dans la première division militaire, président de la commission chargée de vérifier les titres des anciens officiers, et pair de France.

Membre de la Chambre des pairs, il vote la mort lors du procès de Ney.

Il meurt à Paris le 25 décembre 1818.

Le nom de Pérignon figure sur l'Arc de triomphe de l'Étoile. Les Toulousains connaissent la « Caserne Pérignon » aujourd'hui siège de nombreux services des Armées.

La devise de son blason de Maréchal est :

« *FAYRE PLA LAYSSA DIRE* <sup>26</sup>»

---

<sup>25</sup> Tout comme Kellermann, duc de Valmy, Sérurier et Lefebvre, maréchaux-sénateurs ayant commandé en chef. Les quatorze généraux, n'étant pas sénateurs, sont nommés maréchaux d'empire

<sup>26</sup> Faire bien et laisser dire